

Evaluation du centre
«Coordination et documentation pour la
formation forestière» (Codoc)

Résumé du rapport final, sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement
(OFEV)

Lucerne, le 13 juin 2016

IMPRESSUM

Auteurs

Ruth Feller-Länzlinger, lic. phil. I (Direction du projet)

Flurina Dietrich, MA (collaboration au projet)

David Walker, ing. forestier ETH (assurance qualité)

INTERFACE

Politikstudien Forschung Beratung

Seidenhofstrasse 12

CH-6003 Lucerne

Tél +41 (0)41 226 04 26

interface@interface-politikstudien.ch

www.interface-politikstudien.ch

Mandant

Office fédéral de l'environnement (OFEV), Division Forêt, CH 3003 Berne

L'OFEV est un office du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC).

Durée

Août 2015 à juin 2016

Remarque

Ce rapport a été élaboré sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Le mandataire est seul responsable de son contenu.

Référence du projet

Projet: n° P15-40

RESUME

Codoc est le centre suisse de Coordination et de documentation pour les professions forestières. Par ses services et ses offres, Codoc assure la mise en œuvre de la qualité et du développement de la formation forestière (formation professionnelle initiale, formation continue). Les activités du centre reposent depuis 1989 sur une base légale et un mandat de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Depuis 1997, Codoc est localisé administrativement auprès du Centre forestier bilingue de formation à Lyss (CEFOR Lyss). Une convention de prestation est en vigueur depuis 2009 entre l'OFEV et le CEFOR Lyss. Elle touchera à son terme fin 2016. L'OFEV a remis un mandat d'évaluation de certains domaines de prestations de Codoc en vue d'obtenir des indications sur l'orientation et le développement futur de l'organisation.

Méthodologie

Premièrement, une analyse de documents internes et de données de Codoc (p. ex. listes de commandes ou d'inscriptions) a été réalisée. Deuxièmement, des entretiens ont été menés avec des responsables de l'OFEV et de Codoc, ainsi que des interviews téléphoniques réalisées avec des professionnels de la formation forestière. Enfin, des enquêtes ont été conduites auprès d'apprentis et d'étudiants de tous les niveaux de formation concernés, d'enseignants des branches professionnelles ainsi que de responsables cantonaux de la formation.

Résultats

- *Information professionnelle sur les métiers forestiers*: les offres telles que la brochure, le matériel et le stand d'exposition ainsi que les interventions pour l'information des écoles professionnelles sont de haute qualité et se révèlent très utiles pour les groupes cibles. Il est important que cette information professionnelle se poursuive à l'avenir sur tout le territoire et que les métiers forestiers restent présents lors d'expositions et de manifestations.
- *Moyens d'enseignement, moyens auxiliaires*: le manuel des connaissances professionnelles pour forestiers-bûcherons, les cartes aide-mémoire et les aides en ligne sont très utiles pour les intéressés. Les cartes aide-mémoire sont bien connues et très orientées vers la pratique. Leur conception didactique est bonne et leur contenu mis à jour. Le manuel, bien intégré, a fortement contribué à la qualité et à l'harmonisation de la formation professionnelle initiale. Il serait cependant possible de réduire la fréquence des adaptations à l'avenir.
- *Soutien des enseignants et des formateurs*: les enseignants et les formateurs apprécient notamment l'offre de formation continue, la médiathèque et les informations proposées par le site internet. Ils n'ont pas d'attentes en ce qui concerne de véritables offres de conseil par Codoc. L'accès à la médiathèque se fait surtout en ligne, si bien qu'un espace physique n'est plus indispensable à l'avenir. Les formations continues sont enrichissantes et répondent aux besoins des participants. Des améliorations sont demandées en matière de communication active sur les offres et les adaptations des offres existantes.
- *Information sur la formation forestière*: cette prestation de Codoc est très appréciée par les publics cibles. Autant le bulletin «coup d pouce» que la newsletter proposent des informations importantes et actuelles.

- *Processus internes*: l'organisation interne de Codoc est efficace et les collaborateurs pratiquent une bonne communication entre eux. Les groupes cibles apprécient la haute serviabilité de Codoc. Dans les groupes de travail, une meilleure représentation des régions linguistiques serait souhaitable. Les compétences représentées au sein du conseil de Codoc pourraient être encore mieux mises en valeur.
- *Pilotage de Codoc par l'OFEV*: l'OFEV exerce un pilotage minimal. La collaboration, basée sur une confiance réciproque, est peu bureaucratique. En raison des défis à venir en matière de formation initiale et continue ainsi que des éléments de pilotage peu nombreux, l'OFEV et des professionnels du monde forestier souhaitent voir un pilotage plus serré de la part de l'OFEV et davantage de transparence en rapport avec le mandat attribué à Codoc.

R e c o m m a n d a t i o n s

L'évaluation a permis de formuler les recommandations suivantes:

Recommandation 1: conserver la qualité des produits et des services et les développer ponctuellement. L'offre des divers produits et services est à poursuivre dans la qualité actuelle. Des adaptations sont nécessaires, à un niveau de qualité élevé, pour le stand d'exposition, le manuel des connaissances professionnelles, la plateforme «apprendre.codoc», la médiathèque et le site internet.

Recommandation 2: renforcer le pilotage de Codoc par l'OFEV. Le pilotage de Codoc par l'OFEV est à renforcer par l'optimisation des divers instruments disponibles. Des ressources doivent être mises à la disposition de l'OFEV dans ce but.

Recommandation 3: examiner les possibilités de rattachement organisationnel. Diverses possibilités de rattachement organisationnel de Codoc sont à examiner. En outre, la transparence sur le mandat de prestations est à améliorer.

Recommandation 4: conserver l'orientation thématique du contrat de prestations, définir les priorités et améliorer la transparence. Les contenus du contrat de prestations sont à conserver. Par ailleurs, le contrat de Codoc sera séparé du mandat de l'Organisation du monde du travail (Ortra Forêt Suisse). Un diagramme des fonctions des acteurs du secteur forestier doit être élaboré. Enfin, le mandat de Codoc est à harmoniser avec la stratégie nationale en matière de formation forestière.

Recommandation 5: modifier la présentation formelle du contrat de prestations. La transparence des offres et des effets induits auprès des groupes cibles sera réalisée à l'aide d'un modèle d'efficacité. En outre, les objectifs qualitatifs et quantitatifs ainsi que les indicateurs sont à définir pour chaque secteur de prestations. Enfin, les domaines d'évaluation centraux de Codoc sont à définir, le reporting annuel sera développé et rendu accessible au public.